

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1430

Artikel: Sur le terrain
Autor: Bouquet, Alain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026039>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au milieu du gué

La réforme de l'école vaudoise suit son cours. Mais il faut donner plus de moyens au corps enseignant afin de s'adapter au nouveau système.

ON N'EN EST pas encore à l'heure du bilan. Tout juste au moment de la mise en application, encore partielle. Dans ce contexte perdurent des doutes et des insatisfactions, comme en toute période de changement, mais renforcées évidemment pas le climat financièrement difficile de cette mise en œuvre: doutes de certains parents, confrontés à un nouveau système qui déstabilisent leurs repères; grognements de nombre d'enseignants, soumis depuis des années à l'accroissement de leur travail et aux mesures d'austérité budgétaire. Dans ce contexte, l'Ecole vaudoise en mutation (EVM), acceptée avec enthousiasme par le peuple en 1997, peine toujours à trouver ses marques.

Aujourd'hui, les phases d'expérimentation ont néanmoins porté leurs fruits, permettant de corriger les erreurs de jeunesse du projet initial: les systèmes d'évaluation ont été unifiés, le rythme des rencontres entre parents

et enseignants a été réduit, afin de diminuer la pression sur les enseignants. L'application de la réforme se généralise: les classes de 5^e et 6^e années sont maintenant toutes sous régime EVM, la généralisation du premier cycle primaire commencera en août 2000. Et les effets positifs sont probants: évaluation du travail des enfants basée sur des critères diversifiés, suppression de la seule 5^e comme année de sélection, et surtout baisse des effectifs dans les classes estampillées EVM.

Né dans un climat politiquement troublé

Le grand paquebot EVM devrait donc susciter sinon l'enthousiasme du moins l'adhésion de la population et des professionnels. C'est qu'EVM est né dans un climat politiquement troublé, qu'il s'est développé dans un contexte d'économie et qu'il exige du corps enseignant le développement

d'attitudes pédagogiques encore peu répandues. Leur en a-t-on donné les moyens? Rien n'est moins sûr. Une étude de pénibilité a révélé que ceux-ci ont avant tout besoin de temps afin de s'adapter aux nouvelles pédagogies. Il serait faux de négliger ces besoins. Un enseignement basé sur l'autonomie et l'évaluation qualitative représente une priorité politique essentielle. Le Conseil d'Etat devrait s'en souvenir au moment où il se prononcera sur l'ouverture de classes supplémentaires.

Les partis politiques ont aussi une responsabilité. Ceux de gauche parce qu'ils portent depuis longtemps le débat sur les missions de l'école comme ceux du centre qui ont participé à la concrétisation des principes introduits par EVM. En réaffirmant leur intérêt pour le dossier de l'enseignement et du rôle de l'école dans la société, ils éviteront que d'autres acteurs, plus conservateurs, puissent occuper ce terrain. gs

Sur le terrain

Alain Bouquet est directeur de l'Etablissement de Béthusy, à Lausanne. Il s'exprime sur les conditions d'application d'EVM.

Pourquoi EVM peine-t-elle à convaincre?

Alain Bouquet: Nous nous trouvons dans un climat passionnel. De manière générale, le monde de l'école a changé ces dernières années: les familles ont éclaté, les conditions économiques se sont aggravées pour certains, les relations parents-enseignants se sont modifiées aussi. C'est dans ce contexte qu'est née EVM. De plus, pour ne rien arranger, on a subi une restructuration du Département de la formation et de la jeunesse.

Je dirais enfin, et c'est réjouissant, qu'on est aujourd'hui dans un mouvement de délégation de compétences du centre vers la périphérie, c'est-à-dire du Département. Le corps enseignant peut s'approprier l'école qu'il entend proposer aux enfants. Tout cela est pas-

sionnant, mais chronophage. Donc honnêtement, pour le moment, l'aspect positif principal d'EVM pour les enseignants, c'est essentiellement la baisse des effectifs.

Le fait qu'EVM soit né dans un contexte d'austérité budgétaire influence-t-il sa mise en place?

Oui. Vous savez, les enseignants ont été soumis à rude épreuve ces dernières années. Une enquête de pénibilité auprès du corps enseignant a mis en évidence deux demandes: celle d'une baisse des effectifs et d'une augmentation du temps à disposition. La mise en œuvre d'EVM constitue dans les premiers temps une surcharge de travail: elle exige des enseignants l'élaboration d'outils pédagogiques. Et pour cela ils ont besoin de temps.

De plus, pour les enseignants, EVM induit des rôles confus. Qui suis-je, se disent-ils? Un éducateur, un psychologue, un assistant social? Mais, et c'est très positif, EVM passe mieux

chez les jeunes enseignants que chez les plus vieux. Et je reste persuadé qu'avec la HEP les choses vont encore s'améliorer.

Aujourd'hui se donne-t-on les moyens de mettre en place EVM?

Les principes pédagogiques d'EVM sont extrêmement nobles. Il faut les défendre. Mais il y a un décalage entre les intentions et le terrain. Je pense aussi que Jean Jacques Schwaab a voulu aller trop vite.

Comment ça?

Toutes les pièces du puzzle n'étaient pas réunies. On aurait dû se donner un peu plus de temps. Aujourd'hui les erreurs de jeunesse ont été corrigées, c'est vrai, mais elles laissent des traces dans les esprits. Par exemple, dans la précipitation, on ne s'est pas préoccupé de choses essentielles comme de rédiger un cahier des charges pour les enseignants. Et il faut maintenant y travailler sans tarder. ■